

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°33 du 29 août 2008**

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte n°5

**DÉCISION N° 20048/DEF/DCCAT/LOG/REG - 2280/DEF/CSFA**

modifiant la décision n° 3244/DEF/DCCAT/APP/REG – 31208/DEF/DCCA/LOG/MAT du 24 août 1999 relative au barème n° 1 concernant les allocations de temps et de matières servant de base de calcul à la rémunération des travaux administratifs confiés aux maîtres ouvriers tailleurs en service dans les armées de terre et de l'air.

*Du 13 juin 2008*

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction « logistique »*  
; *bureau réglementation.*

COMMANDEMENT DU SOUTIEN DES FORCES AÉRIENNES.

**DÉCISION N° 20048/DEF/DCCAT/LOG/REG - 2280/DEF/CSFA modifiant la décision n° 3244/DEF/DCCAT/APP/REG – 31208/DEF/DCCA/LOG/MAT du 24 août 1999 relative au barème n° 1 concernant les allocations de temps et de matières servant de base de calcul à la rémunération des travaux administratifs confiés aux maîtres ouvriers tailleurs en service dans les armées de terre et de l'air.**

*Du 13 juin 2008*

NOR D E F T 0 8 5 1 7 2 2 S

---

*Précédent Modificatif :*

Décision n° 20084 bis/DEF/DCCAT/LOG/REG - 21334/DEF/DCCA/LOG/BE du 4 décembre 2006 (BOC N° 13 du 18 juin 2007, texte 4.).

*Texte modifié :*

Décision n° 3244/DEF/DCCAT/APP/REG - n° 31208/DEF/DCCA/LOG/MAT du 24 août 1999 (BOC, p. 4364. ; BOEM 550.3.3, 555.4.4) modifiée.

*Référence de publication :* BOC N°33 du 29 août 2008, texte 5.

---

L'instruction n° 3244/DEF/DCCAT/APP/REG - 31208/DEF/DCCA/LOG/MAT du 24 août 1999 est modifiée comme suit :

1. DANS LE SOMMAIRE.

1.1. Titre Ier.

Ajouter :

« 1.4. Réparations des vêtements textiles des pompiers. »

1.2. Titre V.

Remplacer :

« V. Armée de terre : galonnage et écussonnage des effets d'habillement du personnel non officier. »

par :

« V. Armée de terre : galonnage et écussonnage des effets d'habillement du personnel officier et non officier. »

1.3. Ajouter :

« 5.6. Attributs du personnel officier. »

## 2. DANS L'ENSEMBLE DU TEXTE.

Supprimer les pointillés à la fin de la désignation des travaux.

### 3. TITRE PREMIER.

Ajouter :

#### « 1.4. Réparations des vêtements textiles des pompiers. »

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES(1) EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
171	Remplacement d'un renfort de genou - remplacement d'un renfort d'avant bras.	25	Renfort de genou ou d'avant bras 0,30.	Le maître ouvrier tailleur doit être accrédité par l'industriel fournissant les vêtements.  Tous les composants doivent répondre aux caractéristiques initiales du produit.
172	Changement d'un bord côte élastique bas de manche.	25	Bord côte suivant longueur.	
173	Changement d'un ruban d'un élastique coulissant.	10	Élastique 0,25.	
174	Changement d'une bande élastique de ceinture de sur-pantalon.	15	Bande élastique 0,80.	
175	Changement d'une fermeture à glissière de poche de veste.	43	1 fermeture à glissière.	
176	Changement d'une fermeture à glissière de 30 cm jusqu'à 100 cm.	56	1 fermeture à glissière.	
177	Réparation d'une déchirure 5 cm.	15	Textile 0,025.	
178	Réparation d'une déchirure entre 5 et 10 cm.	19	Textile 0,10.	
179	Réparation d'une déchirure de plus de 10 cm.	25	Suivant dimension.	
180	Remplacement d'un velcro devant.	35	Velcro 0,50.	
181	Remplacement de la manche et du col.	20	Textile 0,70.	
182	Pose d'une collée non piquée petite (sur textile ou membrane).	13	Patch de réparation.	
183	Pose d'une collée non piquée moyenne (sur textile ou membrane).	15	Patch de réparation.	
184	Pose d'une collée non piquée grande (sur textile ou membrane).	19	Patch de réparation.	
185	Pose d'un bandelage collé (pour 10 cm).	4	Bandelage 0,10.	
186	Bande rétro - réfléchissante (pour 10cm).	13	Bande rétro - réfléchissante 0,10.	
187	Allongement de bretelles.	20	Élastique suivant longueur.	

### 4. TITRE V.

4.1. Remplacer :

« ARMÉE DE TERRE : GALONNAGE ET ÉCUSSONNAGE DES EFFETS D'HABILLEMENT DU PERSONNEL NON OFFICIER. »

par :

« ARMÉE DE TERRE : GALONNAGE ET ÉCUSSONNAGE DES EFFETS D'HABILLEMENT DU PERSONNEL OFFICIER ET NON OFFICIER. »

#### 4.2. Point 5.2. Effets de coiffure.

Remplacer :

529 A	Pose d'une soutache de 2,5 mm sous-officier de carrière (SOC) sur képi ; sous-officier subalterne.	5	0,65	
529 B	Pose d'une soutache de 1,5 mm or ou argent sur képi de major.	15	0,60	

par :

529 A	Pose d'une soutache de 1,5 mm supplémentaire pour sergent - chef (SOC).	7	0,65	
529 B	Pose d'une soutache de 2,5 mm or ou argent sur képi de major.	15	0,60	

#### 4.3. Point 5.3. Attributs divers.

Remplacer :

555 C	Dépose d'un insigne de manche, bande auto - agrippante « crochets » ou écusson de bras.	3		
555 D	Pose d'un titre d'épaule.	4		

par :

555 C	Pose velcro pour insigne OTAN 7 cm x 12 cm.	5	0,12	
555 D	Dépose d'un insigne de manche, bande auto - agrippante « crochets » ou écusson de bras.	3		
555 E	Pose d'un titre d'épaule.	4		

#### 4.4. Après « 5.5. **Broderie et marquage.** »

Ajouter :

#### « 5.6. **Attributs du personnel officier.** »

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4 <sup>e</sup> CATÉGORIE, 2 <sup>e</sup> ÉCHELON)	ALLOCATIONS DE MATIÈRES(1) EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
595	Préparation et pose de parements officiers brodés main sur spencer féminin (montés à la main).	110		
596	Pose de hongroise sur bas de manche des tenues de parade des commissaires (posées à la main).	200		
597	Pose de galon basse visibilité alpha pour élèves commissaires et OAEA.	6		
598	Pose de fourreaux alpha pour élèves commissaires et OAEA.	40		

### 5. TITRE VI.

#### 5.1. Point 6.3. **Fourreaux d'épaules.**

Opérations 874A et 874B :

Remplacer « GAD » par « GAV »

#### 5.2. Point 6.6. **Divers.**

Opérations 990 et 991 :

Remplacer « BT1 » et « BT2 » par « SN1 » et « SN2 ».

### 6. TITRE VII.

#### 6.1. Point 7.1. **Armée de terre.**

6.1.1. Dans le NOTA des tableaux « **Tenues de cérémonie et de service courant « terre de France » ou « bleu chasseur » (mesure industrielle)** » et « **Sous-officiers : tenue bleu armée (mesure industrielle)** » :

Après : « - 6 boutons de 16 mm + 4 boutons de 21 mm ... »

ajouter : « ... pour la vareuse des personnels masculins, 4 boutons de 16 mm + 6 boutons de 21 mm pour la veste des personnels féminins. »

**6.1.2. Ajouter le tableau suivant :**

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 5 <sup>e</sup> CATÉGORIE, 2 <sup>e</sup> ÉCHELON)
Blouson armée de terre (mesure industrielle)	
Prise de mesure à partir d'un blouson témoin mis en place dans les différents ateliers.	10
Rédaction de la fiche de mesures et du bon de commande.	3
Envoi du bon de commande à la DIRCAT ou à l'état - major de région de rattachement.	3
Réception du blouson adressé par le fournisseur.	5
Convocation de l'ayant droit.	3
Essayage.	5
Certification du service fait et réception qualitative de l'effet délivré, signature des exemplaires 3, 4 et 5 du bon de commande.	3
Remise du blouson à l'ayant droit et prise en compte du paiement (chèque bancaire ou postal uniquement).	10
Rédaction puis envoi du mémoire des chèques correspondants à la DIRCAT ou à l'EM/RT.	2
TOTAL	44

**6.2. Point 7.2. Armée de l'air.**

Ligne « *Jupe CLP ou allégée ou blanche (notice technique air n° 22-03).* »

Remplacer :

« Ouvrier 5<sup>e</sup> catégorie - 1<sup>er</sup> échelon = 270. »

par :

« Ouvrier 4<sup>e</sup> catégorie - 2<sup>e</sup> échelon = 240.

Ouvrier 3<sup>e</sup> catégorie - 2<sup>e</sup> échelon = 120. »

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général,  
commandant de la brigade aérienne du soutien de l'homme,*

Robert LANFREY.

*Le commissaire général,  
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.